



Nevers, le 17 novembre 2017

Le Directeur  
à  
Mesdames et Messieurs  
les Secrétaire d'A.S  
s/c  
Mesdames et Messieurs  
les Chefs d'établissements

**Journée du 29 novembre 2017**

**CROSS - COUNTRY**  
**Championnats Départementaux**  
**à NEVERS**

Les championnats départementaux de cross-country U.N.S.S. seront organisés à

**NEVERS, Plaine des Senêts**  
**le mercredi 29 novembre 2017 à partir de 13h15 précises**

**C'est la seule organisation UNSS de cette journée et chaque collègue animateur d'AS peut être amené à faire partie du jury.**

Les participants à la première course, ainsi que les officiels, voudront bien être présents sur les lieux au plus tard à 12h45.

Pour toutes les catégories, ces épreuves sont qualificatives aux championnats d'académie qui seront organisés en Saône et Loire le mercredi 13 décembre 2017.

(10 équipes en Benjamins Mixtes, 10 équipes en Minimes Mixtes, 6 équipes en Lycées Mixtes, 4 équipes en LP, 5 individuels, hors équipes qualifiées si leur place est comprise entre 1 et 20. Un repêchage est possible, il est à demander au plus tard le jeudi 30/11 à 17h.

Les Championnats de France auront lieu les 19 et 20 janvier 2018 à Blagnac (Toulouse).

#### **QUALIFICATIONS**

Nous laissons toute liberté aux animateurs d'A.S. pour amener aux championnats départementaux les concurrents **licenciés** qu'ils jugeront capables ou aptes à y participer.

**La liste des participants, avec le numéro de licence et la photo, sera imprimée suite à l'inscription en ligne, signée par le Chef d'Etablissement et déposée à l'accueil dès votre arrivée. Ce document a la même importance qu'une feuille de match.**

#### **INSCRIPTION DES PARTICIPANTS**

Les secrétaires d'AS doivent inscrire les participants de leur établissement **sur le site OPUSS avant le lundi 27 novembre (14h) IMPERATIF !**

Si vous avez un élève indécis, n'hésitez pas à l'inscrire car il est plus facile de ne pas en tenir compte plutôt que d'avoir à l'ajouter au dernier moment.

**A noter** : certains ajouts pourront être faits jusqu'au mardi 28/11 à 14h00.

**Après cette date, la participation de l'élève ne sera plus possible comme au championnat académique.**

1/ Se connecter

2/ Aller dans « Mon espace »

3/ Dans la rubrique « Calendrier » (à droite), choisir « CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL CROSS »

4/ Cliquer sur « S'inscrire »

5/ Choisir la catégorie: Benjamins Mixtes, Minimes Mixtes, Lyc Mixtes, Lyc Pro Mixtes en cliquant sur « Inscrire mes élèves »

6/ Ajouter les accompagnateurs

7/ Ajouter les inscrits en cliquant sur la croix blanche sur fond vert.

**Attention : Respectez bien les catégories d'âge!**

**ATTENTION :** Pour les licences Pro, elles ne se font pas automatiquement avec la classe. Elles doivent se faire soit dans la validation du panier lors de la prise de licence, soit en revenant sur chaque licence en modifiant la filière.

8/ Une fois les inscriptions réalisées dans une catégorie, cliquer sur « *Enregistrer et fermer* » puis aller sur une autre catégorie.

A la fin, cliquer sur « *Enregistrer et fermer* »

9/ Ensuite vous pourrez éditer la liste de vos inscrits et la faire signer à votre Chef d'Etablissement en cliquant sur « *Imprimer mes inscrits* ».

## **VESTIAIRES (Voir plan joint)**

Afin d'éviter les problèmes rencontrés par le passé, nous demandons aux accompagnateurs d'être particulièrement vigilants quant à la propreté des vestiaires à l'issue de la compétition.

Insistez sur le fait que ces vestiaires qui nous sont prêtés gracieusement, doivent être rendus dans un état correct, et n'oubliez pas de préciser aux élèves que les murs ne sont pas là pour recevoir la terre se trouvant sous leurs chaussures. Merci d'avance.

## **DOSSARDS**

- Ils ont été donnés lors des cross de district dans le Sud Morvan et Val de Loire. Ils ont été envoyés pour le district « Haut Nivernais ». Les districts "Nevers Collèges" et Lycées peuvent venir les retirer au service départemental à partir du **20 novembre** (prévenir avant si possible).
- **IMPORTANT :** le dossard doit être fixé sur la poitrine. **PENSEZ AUX EPINGLES !**
- Les Juniors / Seniors garçons et filles auront un dossard de couleur rouge permettant de les différencier sur le parcours et à l'arrivée.  
Les élèves de LP seront identifiés par un dossard de couleur blanche.
- **ATTENTION :** le numéro de dossard n'est plus le numéro de licence mais un numéro que le logiciel va attribuer automatiquement (il vous sera donné à l'accueil de la compétition).
- Les élèves participants à l'épreuve de « **marche nordique** » n'auront pas de dossard mais seront regroupés près de la buvette. Ils partiront en petits groupes sur un circuit aménagé encadrés par des membres de l'UFOLEP et des professeurs d'EPS.

## **CONSTITUTION DES EQUIPES**

- aucun surclassement n'est admis.
- tous les participants doivent être **licenciés pour être inscrits!**
- une équipe = **6 concurrents**

## **LE PARCOURS :**

Plat, en herbe ou en dur, il n'est pas particulièrement salissant par temps sec, mais il

vaut mieux : - prévoir deux paires de chaussures (sac plastique),

- faire la course en short (et non en survêtement),

- se munir de gants et d'un bonnet, s'il fait froid.

## **SECURITE**

Un poste de secours sera présent (UDPS 58).

## **RECOMPENSES**

- Aux 3 premiers individuels de chaque catégorie d'âge.
- Aux 3 premières équipes de chaque filière (ex : benjamins mixtes). Une collation à chaque participant, à venir retirer au point chaud à la fin de chaque course.
- Des médailles supplémentaires seront données à l'arrivée des courses de Benjamins et de Minimes.

## **DEPLACEMENTS**

La coordination des déplacements sera effectuée par le service départemental.

La prise en charge sera de 100% pour les déplacements coordonnés.

**Denis Rousseau**